

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 313

Artikel: Valais : de l'avortement à l'éducation sexuelle un immobilisme officiel sans failles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais: de l'avortement à l'éducation sexuelle un immobilisme officiel sans failles

« Nous dirions que la « fille aînée de l'Eglise » se comporte en fille de joie si ce n'était faire une insulte qu'elle ne mérite pas à cette « corporation », en l'assimilant à ce qui se prépare en France.

» On permettra aux femmes d'assassiner librement pendant trois mois, car il suffira que celles-ci aient des « angoisses » pour que tout se fasse légalement, les lois morales étant moins bien ancrées que le « code Napoléon ». On fera « ça » sans le moindre dégoût, peut-être même avec un « postérioriseur » (comme cela s'est vu à Genève): l'homme aime à se voir déchoir; en croyant lutter pour le contraire, la femme fait tout pour devenir objet.

» On dit que l'enfer n'existe plus, dommage ». Par ces quelques lignes, et par le titre « Monstrueux », le « Nouvelliste » saluait, en novembre de l'année passée, le projet de loi sur l'interruption de grossesse, mis au point par un conseil des ministres français, et qui allait être adopté par les députés.

Ne plus entendre parler de « sexe » !

« L'enseignement du sexe ne devrait jamais faire partie de cours publics, ni à des enfants, ni à des adultes »...

« Le domaine du sexe devrait jouir de l'intimité absolue. Les commandements de Dieu l'ordonnent »...

« Le mot « sexe » lui-même ne faisait pas partie de notre vocabulaire autrefois. On ne l'employait que dans de rares occasions, et très privément. Ce mot devrait être banni des conversations des enfants. A plus forte raison, devrait-il être banni de nos écoles »...

« C'est absolument impardonnable de la part du Ministère de l'éducation de mettre l'enseignement du sexe au programme de nos écoles. Il faut im-

médiatement faire sauter tous ces cours, tous ces films, tous ces programmes de télévision, tous ces manuels, même les livres de catéchèse qui parlent du sexe »...

Ces injonctions sont extraites d'un tract qui, selon le « Peuple valaisan », émane des adversaires de l'éducation sexuelle, et « circule en Valais dans les milieux qui exercent des pressions sur le Département de l'instruction publique ».

Jusqu'aux étudiants...

Le front officiel est sans failles : de l'Eglise catholique aux cercles politiques influents, en passant par les autorités et la grande presse, toutes les forces qui font la loi en Valais travaillent au maintien du black-out sur les questions de l'interruption de grossesse (on sait que le Conseil d'Etat s'est prononcé pour la solution des indications sans l'indication sociale). Jusqu'à la « Vallensis », la Fédération valaisanne des étudiants suisses, qui a publié une résolution (votée à l'unanimité en assemblée générale) ferme contre l'avortement.

Le climat est tel que toute tentative de discussion sur le sujet dégénère en polémique violente et qu'une atmosphère de peur (peur d'affirmer ses opinions si elles sont contraires à celles de l'officialité, peur des mots, peur même de poser des questions) coupe court à toute tentative d'information sur la question.

Un bilan

Dans ces conditions, il est délicat de proposer un bilan de la réalité quotidienne valaisanne, tant au chapitre de l'interruption de grossesse, qu'à celui de l'éducation sexuelle. Ci-dessous, pourtant, un certain nombre de données de base.

— En fait d'avortement, la position officielle est claire : on n'entre pas en matière sur ce chapitre

dans les hôpitaux valaisans (tout au plus pratique-t-on, en de rares cas, des curetages).

Genève est devenu, dans ces conditions, le point de chute des femmes en quête d'interruption de grossesse (des adresses circulent, mais souvent il faut les payer).

— Sur le point, important, de la contraception, les données diffèrent, que l'on soit dans le Haut ou le Bas-Valais.

Dans le Haut-Valais, les deux gynécologues en cause ne prescrivent pas la pilule, tandis qu'un généraliste le fait, paraît-il (une séance d'information est prévue à Brigue sur le sujet, avec le concours d'une spécialiste bas-valaisanne).

Dans le Bas-Valais, le régime semble plus libéral. Les femmes mariées obtiennent en tout cas facilement la pilule (ainsi que la pose d'un stérilet). Dans les pharmacies, le plus souvent, la pilule contraceptive est obtenue avec une ordonnance, tandis que les autres moyens anticonceptionnels sont délivrés relativement facilement.

— L'information, elle, en reste à un stade embryonnaire dans tout le canton.

Dans le Haut-Valais, les deux services sociaux ne dispensent pas d'information sur l'avortement ou la contraception. Dans le Bas-Valais, les centres de planning familial, contrôlés par l'Eglise, prescrivent la méthode Ogino.

Education à l'amour humain

— Venons-en maintenant à l'information en cours dans les écoles. Ici, pour suivre le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, responsable du Département de l'instruction publique, on ne parlera pas d'éducation sexuelle, mais d'« éducation à l'amour humain ».

Au degré secondaire, des cours sont données, sous la responsabilité du directeur de l'école concernée, avec l'accord des parents sur la matière enseignée, par des personnes agréées par le Département, et elles doivent évidemment s'en tenir strictement à la conception enseignée par l'Eglise (on se souvient de ces cours suspendus après

qu'un professeur d'un établissement secondaire ait été convaincu d'avoir donné des renseignements sur la pilule).

Au degré primaire, parce que les « problèmes de la vie et de l'amour humain » étaient traités de manière « sauvage », un coup de frein brutal a été donné. On attend, pour progresser, qu'une commission ad hoc ait rendu son verdict...

La boucle est bouclée, c'est à tous les niveaux, même si quelques tentatives d'ouverture sont ici et là le fait de milieux privés, que le ton est donné à l'immobilisme, sans concessions à la réalité vécue par la femme valaisanne, sans concessions à la réalité vécue par les élèves, à leur droit de recevoir un enseignement sur ces matières comme sur d'autres.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Exotismes

Le monde comme il va est parfois bien surprenant...

Voici quelques jours, je visitais l'église de Ronchamp pour la troisième ou quatrième fois. Le hasard a voulu que la Providence me fit arriver juste comme se célébrait le mariage d'un couple japonais...

Je sais que les desseins du Tout-Puissant sont impénétrables. Tout de même : que des Japonais parcourent plusieurs milliers de kilomètres pour recevoir la bénédiction nuptiale selon le rite de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, laquelle se réclame de... d'un « passant mystérieux » (pour parler comme Victor Hugo), né à Bethléem (Jordanie), vraisemblablement deux ou trois ans avant notre ère, dans une église des Vosges bâtie selon les plans d'un architecte neuchâtelois naturalisé Français, plus ou moins communiste, matérialiste en tout cas et probablement athée — voilà qui est étonnant ! Le curé, fort sympathique, avait eu l'idée de rehausser la solennité de la cérémonie en passant sur un

pick-up un concerto de Vivaldi (compositeur italien du XVIIIe siècle né à Venise), enregistré par les soins de la « Deutsche Gramophon Gesellschaft » selon un brevet sauf erreur américain... Il est vrai que l'Esprit souffle où il veut. Je ne sais plus qui — moi peut-être, après tout — disait qu'il n'est pas exclu que Dieu-le-Père ait le sens de l'humour et qu'Il se permette de temps en temps une innocente plaisanterie...

Quant au Freiherr, qui désapprouve fortement les visites d'églises — dans lesquelles le racisme anticainin l'empêche d'ailleurs de pénétrer — il avait préféré rester dans l'auto.

Un prix bienvenu

A propos : on se réjouit de voir la Société des écrivains vaudois décerner son « Prix du Livre vaudois » à Elisabeth Burnod, pour son dernier roman, « Vent d'Août », et pour l'ensemble d'une œuvre élevée à petit bruit, loin de ces trompettes

de la Renommée, dont Brassens dit à juste titre qu'elles sont trop souvent mal embouchées. La presse dite « d'information » n'en a guère parlé. Il est encore vrai que, pareils à l'Allah des « Mille nuits et une nuit », les chroniqueurs sont plus savants et négligent une œuvre où il n'est question ni de l'importance de l'orgasme, ni de « créativité », ni de l'éminente dignité de l'éthylisme.

A propos encore : « Radio-Je-vois-tout » (3 avril) me révèle que grâce à « Hair-Brust », vous pourrez obtenir en quelques jours une poitrine velue, remplacer « les quelques poils frisant sur votre poitrine par une épaisse toison... où les plus jolies filles aimeront glisser leurs doigts et se blottir avec délice » et en un mot devenir « un vrai mâle ». Pour 30 fr. 60, port compris, c'est donné. Et nul doute que si vous êtes une femme, le même procédé judicieusement utilisé doit vous fournir d'une barbe dans les plus courts délais.

J. C.

Indices

Certaines enquêtes dans les milieux de l'industrie sont plus que des confirmations pour les observateurs attentifs. Ainsi un des derniers travaux menés par le patronat helvétique : il s'agit plus précisément d'une étude effectuée par le conseiller technique du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et qui a fait apparaître que la Suisse manquait d'ingénieurs nucléaires (essentiellement d'électro-ingénieurs, et d'ingénieurs en machines possédant le diplôme fédéral de l'Ecole polytechnique de Zurich et ayant acquis une spécialisation dans le domaine du « nuclear engineering »).

L'enquête a donc prouvé qu'en 1974, il n'y avait en Suisse que 262 ingénieurs disposant d'une telle formation, à savoir, 161 qui travaillaient pour l'économie (industrie des machines, bureaux d'ingénieurs, usines électriques) et 101 qui étaient au service de l'administration, de la recherche et de l'enseignement.

Plus intéressant encore ! Il ressort des réponses données à cette enquête que, d'ici 1980, la demande relative à ces spécialistes aura augmenté de 70 % : elle sera particulièrement forte pendant la période 1974-1976, et se fera surtout sentir dans l'industrie, notamment l'industrie des machines et celle des usines électriques, où l'on enregistrera un accroissement de 60 % environ. (Les premiers recensements ont montré que l'on se heurterait à de grosses difficultés pour la satisfaire et que l'on ne pourrait en particulier éviter de recourir à la formation d'un nombre plus grand de spécialistes à l'aide de cours de perfectionnement).

C'est donc bien que l'industrie se prépare à profiter de la « fatalité nucléaire »... et lorsqu'elle sera prête à en recueillir les fruits, lorsque les dépenses d'infrastructure auront été consenties, sera-t-il temps encore de reculer, ou de s'avancer avec mesure vers l'utilisation de l'atome ?